

# Déclaration de perte ou de vol de livret de famille

Je soussigné.e,

NOM : .....

Prénom : .....

Né.e le : [ ]/[ ]/[ ] à .....

Domicilié.e à .....

.....

.....

**déclare sur l'honneur :**  avoir perdu mon livret de famille  
 que mon livret de famille a été volé

**Fait à** .....

**le** [ ]/[ ]/[ ]

**Signature du déclarant :**

## Avertissement

**Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par les articles 441-1 et 441-7 du code pénal.**

### **Article 441-1**

Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende.

### **Article 441-7**

Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.